

Nouvelles perspectives en sciences sociales



L'effet différencié des configurations familiales sur la mobilité sociale subjective : une comparaison hommes/femmes

The Differentiated Effect of Family Configurations on Subjective Social Mobility: A Male / Female Comparison

Monique Dalud-Vincent, Alexandre Vayer et Marie-Carmen Garcia

Volume 17, numéro 1, novembre 2021

Sur le thème : catégories socioprofessionnelles, mobilité sociale et professionnelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1086016ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1086016ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Sur la base de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle de 2014/2015, nous étudions l'effet des configurations familiales sur la mobilité sociale subjective (i.e. le jugement de l'enquêté.e sur sa trajectoire) en confrontant deux situations spécifiques : « jamais en couple » vs « marié.e.s avec enfant ». D'un côté, les femmes « mariées avec enfant », qui portent notamment plus le poids de la vie domestique, semblent intégrer dans leur jugement ce frein qui les empêche de mener à bien leur carrière professionnelle. D'un autre côté, les hommes tireraient de leurs accomplissements familiaux un bénéfice supérieur à celui des femmes. Dans ce schéma d'ensemble, les femmes cadres ayant « fait famille » font exception.

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dalud-Vincent, M., Vayer, A. & Garcia, M.-C. (2021). L'effet différencié des configurations familiales sur la mobilité sociale subjective : une comparaison hommes/femmes. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(1), 69–102. <https://doi.org/10.7202/1086016ar>

Tous droits réservés © Prise de parole, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'effet différencié des configurations familiales sur la mobilité sociale subjective : une comparaison hommes/femmes

MONIQUE DALUD-VINCENT

Université Lyon 2, Centre Max Weber, France

ALEXANDRE VAYER

Université Lyon 2, Centre Max Weber, France

MARIE-CARMEN GARCIA

Université Lyon 1, L-VIS, France

Introduction

Depuis les années 1980 en France, activité domestique et activité professionnelle sont pensées de manière interdépendante, en particulier quand il s'agit des femmes¹. L'extension, par les sociologues féministes, dès les années 1970, du concept de travail aux activités domestiques a permis, en effet, un renouvellement de la définition et de l'analyse du travail en mettant en cause le cloisonnement entre sociologie du travail et sociologie

¹ Clara Champagne, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et statistique*, n^{os} 478-479-480, 2015, p. 209-242 ; Guy Desplanques, « Concilier vie familiale et vie professionnelle », *Revue des politiques sociales et familiales*, n^o 36, 1994, p. 11-24 ; Charles Gadéa et Catherine Marry, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, vol. 3, n^o 1, 2000, p. 109-135.

de la famille². Les cadres théoriques élaborés dans cette perspective ont contribué au développement de recherches sur « l'articulation des temps de vie » des femmes³ qui montrent par exemple que dans les couples cohabitants, les femmes participent plus que les hommes aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants⁴. Certains travaux s'emploient aujourd'hui, en outre, à étudier l'expérience subjective de la mobilité sociale à travers des études quantitatives en analysant les différences selon le sexe de l'enquêté.e⁵. Or les expériences professionnelles féminines ne peuvent être expliquées sans le recours aux rôles sociaux genrés.

² Christine Delphy, « L'ennemi principal », *L'ennemi principal. 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 1998 [1970], p. 31-55 ; Marie-Agnès Barrère-Maurisson et al., *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1984 ; Colette Guillaumin, « Femmes et théorie de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p.19-31.

³ Nicky Le Feuvre et Nathalie Lapeyre, « L'analyse de l'articulation des temps de vie au sein de la profession médicale en France : révélateur ou miroir grossissant des spécificités sexuées ? », *Enfances familles générations*, n° 18, 2013, <http://journals.openedition.org/efg/3278>.

⁴ Carole Brugeilles et Pascal Sebillé, « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques sociales et familiales*, n° 103, 2011, p. 17-32 ; Alain Chenu, « La charge de travail professionnel et domestique des femmes : cinquante années d'évolution », *Données sociales*, 2002-2003, p. 467-474, <https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2019-06/doc-935.pdf> ; Hélène Garner, Dominique Méda et Claudia Sénik, « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », *Travail et emploi*, n° 102, 2005, p. 57-67 ; Sophie Ponthieux et Amandine Schreiber, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales*, 2006, p. 43-51, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371951?sommaire=1372045>.

⁵ Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, vol. 56, n° 6, 2001, p. 919-958 ; Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 455-473 ; Dominique Merllié, « Comment confronter mobilité "subjective" et mobilité "objective" ? », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 474-486 ; Camille Peugny, « La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement », thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2007 ; Tiaray Razafindranovona, « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *INSEE Première*, 1659, 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2897850>.

Ainsi, on peut se demander quels sont les effets de l'asymétrie des rôles sociaux genrés dans la sphère familiale, notamment avec l'implication plus forte des femmes que des hommes dans la sphère domestique, sur le jugement que les femmes portent vis-à-vis de leur mobilité professionnelle. Ces effets sont-ils les mêmes pour tous les âges ? Pour toutes les configurations familiales ? Pour toutes les positions sociales ?

On peut faire l'hypothèse que si la configuration familiale (et pas simplement matrimoniale ou conjugale) joue un rôle dans l'expérience subjective de la mobilité socioprofessionnelle des individus, elle ne le fait pas de la même façon chez les hommes et chez les femmes. Si « faire famille » renforcerait le sentiment de promotion des hommes, cela l'affaiblirait chez les femmes.

C'est à cet ensemble de questions que le présent article entend apporter des éléments de réponse sur la base d'un travail quantitatif approfondi en prenant appui sur l'enquête « Formation et Qualification Professionnelle » (FQP)⁶ menée en France de 2014/2015. Elle permet en effet de réaliser une analyse des mobilités sociales objectives et subjectives selon une perspective de genre.

La première partie de l'article consiste à expliciter et discuter l'enjeu des représentations genrées de la mobilité sociale subjective en lien avec les configurations familiales en l'inscrivant dans le prolongement des débats sur la question. La deuxième partie, met en évidence l'effet différencié des configurations familiales sur la mobilité subjective selon le genre. Ainsi, si les hommes sont davantage optimistes que les femmes, en ayant plus souvent le sentiment d'une mobilité ascendante par rapport à leur père (ou leur mère), ils tirent aussi un bénéfice supérieur à celui des femmes dans le fait de se marier et d'avoir des enfants. Enfin, la troisième partie montre que les configurations familiales, à l'intersection du genre et des classes sociales (saisies ici à travers

⁶ Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP), *Sources et Méthodes*, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1240#consulter>. Source des données : Formation, qualification professionnelle (FQP) – 2014-2015, INSEE [producteur], ADISP [diffuseur].

les catégories socioprofessionnelles⁷), ont des effets inégaux socialement sur la mobilité subjective.

Les représentations genrées de la mobilité sociale subjective : la place limitée accordée aux configurations familiales

Concernant la France, l'enquête FQP de 2014-2015 tient compte à la fois de la mobilité sociale objective (c'est-à-dire du lien entre le groupe socioprofessionnel du père - ou de la mère - de l'enquêté.e et celui de l'enquêtée.e) et de la mobilité sociale subjective sur la base de la question suivante⁸ : « Revenons à votre profession principale actuelle. Si vous la comparez à la profession de votre père (ou tuteur ou père adoptif) que nous venons de décrire, diriez-vous que son niveau ou son statut est (ne pas lire la modalité (6) pas comparable) : 1) Bien plus élevé que celui de

⁷ Cette démarche, bien que fréquente dans les analyses quantitatives de la mobilité sociale, présente bien évidemment des limites, tant les Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) ont fait l'objet de critiques sur leur portée descriptive concernant les positions professionnelles (Laurence Coutrot, « Les catégories socioprofessionnelles : changement des conditions, permanence des positions ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 45-46, n^{os} 1-2, 2002, p. 107-129) et les problèmes de représentation des femmes dans la construction de ces catégories (Thomas Amossé, « Professions au féminin. Représentation statistique, construction sociale », *Travail, genre et sociétés*, vol. 11, n^o 1, 2004, p. 31-46 ; Annie Fouquet, « La statistique saisie par le genre », dans Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La Découverte, coll. « Recherche », 2003, p. 280-298). Ces problèmes se posent avec d'autant plus d'acuité qu'il s'agit de travailler sur des questions de mobilité sociale (Monique Dalud-Vincent, « Mobilité sociale selon le(s) sociologue(s) et selon les enquêtés.e.s : Comparaison entre points de vue d'après l'enquête Formation et Qualification Professionnelle de 2014/2015 », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 17, n^o 1, 2021, p. 19-68 ; Dominique Merllié, « La mobilité sociale diffère-t-elle selon le sexe ? », dans Thierry Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2001, p. 151-173).

⁸ La mobilité subjective vis-à-vis de la mère est étudiée de manière identique, il suffit de remplacer père par mère dans la formulation. L'enquête FQP de 2003 est la première où la question sur la mobilité subjective apparaît. Elle est formulée de la même façon à un item près (l'item 6 n'y est pas). Aussi cette question n'est posée que vis-à-vis du père.

votre père (ou tuteur, ou père adoptif) ; 2) Plus élevé ; 3) À peu près le même ; 4) Plus bas ; 5) Bien plus bas ».

Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer présentent⁹, pour l'enquête FQP de 2003, les résultats d'un modèle multivarié pour expliquer une réponse optimiste à cette question¹⁰ qui ne concernait alors que la profession du père. Elles montrent l'importance de six variables explicatives que sont les diplômes et groupes socioprofessionnels de l'enquêté.e et de son père, l'âge et le sexe de l'enquêté.e. Elles indiquent notamment que « [...] », les femmes portent un jugement moins positif sur leur trajectoire que les hommes, à profession comparable¹¹ ». Dominique Merllié montre à partir de la même enquête que « [...] les hommes s'estiment plus souvent que les femmes en mobilité ascendante, ce qui est logique, dès lors que le point de référence est un emploi masculin (profession du père) [...]»¹². Ces résultats montrent bien que les femmes ont une tendance accrue à déprécier leur trajectoire professionnelle par rapport aux hommes.

En retenant uniquement les enquêté.e.s de 30 à 59 ans de la même enquête, Camille Peugny montre quant à lui qu'« [avec d']autres caractéristiques contrôlées, on retrouve d'abord la plus grande tendance des hommes à l'optimisme : comparés aux femmes, ils ont en effet 2,6 fois plus de chances de déclarer une réussite meilleure plutôt que moins bonne¹³ ». Il l'explique par une forme de compensation symbolique, une manière de « garder la face », ou de trouver d'autres sources de satisfaction, différentes selon le genre :

Les hommes auraient-ils une vision plus optimiste de leur trajectoire intergénérationnelle ? En réalité, on peut se demander s'il n'est pas plus coûteux pour un homme que pour une femme de déclarer une moindre réussite professionnelle que son père. Une série d'entretiens menés dans

⁹ Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer, *op. cit.*

¹⁰ Nous appelons réponse optimiste toute réponse à la question sur la mobilité subjective en « bien plus élevé » ou « plus élevé » et réponse pessimiste toute réponse en « plus bas » ou « bien plus bas ».

¹¹ Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer, *op. cit.*, p. 460.

¹² Dominique Merllié, « Comment confronter mobilité "subjective" et mobilité "objective" ? », *op. cit.*, p. 483.

¹³ Camille Peugny, *op. cit.*, p. 186.

le cadre d'une enquête réalisée auprès d'enfants de cadre devenus employés et ouvriers montre en effet que les hommes ont plus de difficultés à se reconnaître en mobilité descendante que les femmes. [...] Les femmes, plus que les hommes, semblent accorder – [...] lorsqu'elles font face à une mobilité intergénérationnelle descendante – une place moins grande au travail, valorisant au contraire d'autres sphères de l'existence au premier rang desquelles figure la sphère familiale¹⁴.

Cette valorisation différenciée de la trajectoire professionnelle dans la trajectoire sociale selon le genre dépendrait également de la situation matrimoniale comme l'avait indiqué François de Singly, dès 1982, dans un article s'appuyant sur l'enquête FQP : « on estime que c'est par le mariage, saisi sous les aspects de la sélection matrimoniale et du fonctionnement domestique, que le destin professionnel des hommes et des femmes se différencie fortement¹⁵ ».

Or, la situation matrimoniale n'est pas systématiquement prise en compte dans les analyses quantitatives des données FQP que nous venons de citer¹⁶. Dans un autre cadre¹⁷, Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff ont montré que le jugement porté par les individus sur leur mobilité sociale dépendait de la situation matrimoniale¹⁸. Peu importe la génération considérée, être marié.e contribue (favorablement) au fait de se sentir en réussite sociale. Les auteurs ajoutent que « les femmes s'estiment un peu plus souvent que les hommes en situation de déclassement en cas de rupture familiale¹⁹ ».

Camille Peugny montre aussi, sur la base de l'enquête FQP de 2003, l'importance de la situation matrimoniale :

¹⁴ *Ibid.*, p. 181.

¹⁵ François de Singly, « Mariage, dot scolaire et position sociale », *Économie et statistique*, n° 142, 1982, p. 7-8.

¹⁶ Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer, *op. cit.*; Dominique Merlii, « Comment confronter mobilité "subjective" et mobilité "objective" ? », *op. cit.*

¹⁷ L'enquête quantitative date de 1992 et l'enquête qualitative de 1996. La question sur le jugement était plus générale que celle de l'enquête FQP : « Avez-vous le sentiment d'avoir réussi socialement dans la vie : mieux que vos parents, moins bien que vos parents, comme vos parents, ne sait pas ? » (Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, *op. cit.*, p. 924).

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*, p. 941

[...] à autres caractéristiques égales, le fait d'être marié ou en couple plutôt que célibataire augmente l'optimisme quant à sa réussite professionnelle. La réussite (mesurée à l'aune du statut matrimonial) dans la sphère familiale et privée semble donc "contaminer" la sphère professionnelle ou du moins la perception que les individus ont de leur situation professionnelle²⁰.

Il rejoint ainsi les conclusions de Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff. Cela dit, cette congruence de résultats n'est que relative puisqu'elle porte sur deux formulations différentes de la mobilité subjective (réussite sociale dans un cas, réussite professionnelle dans l'autre) et puisqu'elle repose sur l'hypothèse d'une même codification du statut matrimonial²¹. Or, dans les deux cas, la modalité « en concubinage » n'apparaît pas explicitement : Camille Peugny a regroupé les personnes non mariées en couple et les personnes mariées.

Mais Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff vont plus loin en montrant, sur la base d'entretiens, l'importance de « la présence d'enfants »²². On peut ainsi avancer que le fait d'avoir des enfants n'est pas sans conséquence sur le jugement porté sur sa trajectoire professionnelle. C'est pourquoi, et cette fois sur la base de l'enquête quantitative de l'INSEE²³, nous souhaitons à la fois tenir compte du sexe et introduire une variable plus fine que celle de statut matrimonial. Notre objectif sera de tester l'importance de la configuration familiale (prise dans sa globalité) sur le jugement porté par les individus sur leur trajectoire. Nous mettrons en évidence les différences/ressemblances entre les jugements des hommes et des femmes à partir de l'analyse de deux cas radicalement différents (cf. encart méthodologique) : les personnes « jamais en couple » (c'est-à-dire toute personne se déclarant célibataire, n'ayant été ni marié.e ni

²⁰ Camille Peugny, *op. cit.*, p. 187.

²¹ Il est bon, par ailleurs, de rappeler qu'au moment de ces enquêtes, le mariage entre personnes de même sexe n'existait pas en France.

²² « Cependant, nos résultats mettent en évidence de façon plus générale le poids de la réalisation personnelle et familiale (l'établissement du couple, la présence d'enfants) [...] dans le sentiment de mobilité subjective, [...] » (Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, *op. cit.*, p. 935).

²³ Institut national de la statistique et des études économiques.

pacée, sans enfant, ne déclarant pas de profession de conjoint, vivant seule) et les « marié.e.s avec enfant » (c'est-à-dire toute personne s'étant mariée une seule fois, toujours mariée, ayant au moins un enfant, ayant déclaré une profession de conjoint, ne vivant pas seule mais au moins avec un.e conjoint.e d'un autre sexe que le sien). Ces deux catégories donnent certes à voir une approximation du contexte familial limitée mais celle-ci est plus fine que la comparaison entre célibataires et marié.e.s (mais aussi veuf.ve.s et divorcé.e.s) présente dans les autres travaux cités. Notre choix de comparer ces deux configurations se justifie également par des questions méthodologiques en lien avec les données disponibles.

Encart méthodologique

En premier lieu, nous retenons (pour les personnes françaises de naissance, résidant en France métropolitaine, actives ou anciennes actives) la préconisation de Dominique Merllié qui construit quatre sous-échantillons comme suit : les hommes ayant entre 25 et 39 ans (noté H25), les hommes ayant entre 40 et 59 ans (noté H40), les femmes ayant entre 25 et 39 ans (noté F25), les femmes ayant entre 40 et 59 ans (noté F40). Ces quatre sous-échantillons seront donc étudiés séparément et permettront des comparaisons selon l'âge et le sexe de l'enquêté.e.

En deuxième lieu, prendre en compte la situation familiale globale d'un.e enquêté.e nécessitait de saisir dans une seule et même variable : la situation matrimoniale et le cas échéant son évolution dans le temps (nombre de mariages, de divorces...), le nombre d'enfants, la présence ou non d'un.e conjoint.e et le cas échéant l'activité/non activité professionnelle de ce.tte conjoint.e, le fait de vivre seul.e ou à plusieurs dans son logement. Dans l'enquête FQP de 2014, nous disposions des variables suivantes :

- l'« état matrimonial légal » qui distingue les célibataires, les personnes mariées, les personnes veuves et les personnes divorcées ;
- le « nombre de mariages » ;
- la variable « Pacs » qui indique si l'enquêté.e (non marié.e) est pascé.e ou non pascé.e ;
- le « nombre total d'enfants » qui indique le nombre total d'enfants que l'enquêté.e a eus ou adoptés (y compris les enfants en tutelle ou ayant quitté le ménage) ;
- l'« indicatrice de conjoint » qui indique si l'enquêté.e a un conjoint ou n'a pas de conjoint ;
- la « dernière catégorie socioprofessionnelle (CSP) du conjoint » qui donne le groupe socioprofessionnel du/de la conjoint.e avec les modalités habituelles : agriculteurs, artisan/commerçant/chef d'entreprise, cadre et profession intellectuelle supérieure, profession intermédiaire, employé et ouvrier ;
- l'« existence de cohabitant(s) » qui indique si l'enquêté.e vit seul ou avec d'autres personnes,
- le « lien du ième cohabitant vis-à-vis de l'enquêté.e » qui indique si le ième cohabitant est le.a conjoint.e ;
- le « sexe du ième cohabitant » qui indique si le ième cohabitant est de sexe masculin ou féminin.

Les « personnes jamais en couple » sont des personnes célibataires, jamais mariées, non pascées, sans enfant, n'ayant pas de conjoint, ne déclarant pas de profession de conjoint, vivant seules et les « marié.e.s avec enfant » sont des personnes s'étant mariées une seule fois, non pascées, ayant au moins un enfant, ayant un conjoint, ne vivant pas seules mais (au moins) avec un.e conjoint.e actif.ve et d'un autre sexe que lui/elle. Nous ne tenons pas compte de l'activité (non activité)

professionnelle de l'enquêté.e à ce niveau mais on remarque que tous les enquêté.e.s sont (ou ont été) actif.ve.s dès lors que nous retenons les répondants à l'une des deux questions sur la mobilité subjective (vis-à-vis du père ou de la mère). On compte, en définitive, 463 personnes « jamais en couple » dans l'échantillon H40, 582 dans H25, 344 dans F40 et 417 dans F25. Et on compte 2 598 personnes « marié.e.s avec enfant » dans l'échantillon H40, 744 dans H25, 2 905 dans F40 et 1 040 dans F25.

Il est évident qu'il s'agit bien ici de deux cas limites dans un contexte de déclin du mariage depuis les années 1960 et l'augmentation du nombre d'unions libres. L'enquête FQP ne permet pas, en effet, d'analyser tous les contextes possibles (comme les concubins, les personnes mariées à plusieurs reprises, et l'ensemble des situations possibles entre ces deux cas limites) car les échantillons seraient trop restreints. Nous limitons donc notre travail aux deux situations suffisamment fréquentes, à savoir le célibat et le mariage. Malgré tout, cela permet de conserver une certaine homogénéité intra-catégorielle en ne mélangeant pas des individus mariés ou concubins (en union homosexuelle ou hétérosexuelle) par exemple et de ne pas se priver de l'exploitation des données de l'enquête.

Il est important, par contre, de noter que les personnes des deux configurations ne sont pas comparables du point de vue des étapes de cycle de vie.

Les « jamais en couple » représentent moins de 15 % des sous-populations plus âgées retenues (dans l'ensemble des « jamais en couple » et « marié.e.s avec enfant », on compte 14,8 % de « jamais en couple » dans H40 et 10,3 % dans F40) alors que cette configuration est beaucoup plus fréquente dans les sous-populations plus jeunes avec même une différence assez nette entre hommes et femmes (43,4 % dans H25 et 28,3 % dans F25). Ainsi, plus l'âge est élevé et moins on compte de « jamais en couple ». Et les femmes plus jeunes sont moins souvent dans

ce cas que les hommes jeunes. Ces deux constats restent vrais si l'on décompose les sous-populations en tranche de cinq années. En effet, chez les hommes, les « jamais en couple » et « mariés avec enfant » réunis dans la tranche des 25 à 29 ans. Cette proportion décroît quand l'âge augmente jusqu'à 11,45 % dans la tranche des 50 ans à 59 ans. Chez les femmes, les « jamais en couple » et « mariées avec enfant » réunis dans la tranche des 25 à 29 ans. Cette proportion décroît aussi quand l'âge augmente jusqu'à 8,1 % dans la tranche des 50 ans à 59 ans. Dans les deux cas, la décroissance est nettement plus marquée chez les plus jeunes. On note ainsi le lien existant entre âge et parcours familial et, en même temps, entre âge et parcours professionnel : les plus jeunes, en particulier les « jamais en couple », sont au début de leur carrière (voire, pour une petite partie non concernée par les questions sur la mobilité subjective, en cours d'études). De même, ces configurations familiales correspondent à des séquences de trajectoire biographique différentes au niveau résidentiel ou du point de vue de la formation. Il faut donc articuler ces deux configurations avec les différentes étapes de cycle de vie pour comprendre leurs effets sur la mobilité subjective.

Par ailleurs, les caractéristiques des « marié.e.s avec enfant » indiquent qu'il s'agit de personnes n'ayant *a priori* pas connu de rupture familiale.

Il est intéressant, à ce niveau de réflexion, de se poser la question d'une comparaison de nos résultats avec des travaux similaires ou proches réalisés dans d'autres pays que la France. Mais les enquêtes quantitatives du même type que l'enquête FQP sont rares. Néanmoins, un travail de Simon Langlois²⁴ peut permettre, dans une certaine mesure²⁵, une comparaison avec le

²⁴ Simon Langlois, « La mobilité sociale subjective au Québec », *Les cahiers des dix*, n° 68, 2014, p. 287-300.

²⁵ Il s'agirait de comparer avant tout les méthodes de constitution des échantillons dans les deux pays ainsi que les variables utilisées dont la catégorie socioprofessionnelle qui n'est pas équivalente au Québec et en France (Delphine Remillon, Marianne Kempeneers et Éva Lelièvre, « Les défis d'une

Québec. L'auteur analyse les résultats de l'enquête *Représentations sociales des inégalités et de la pauvreté* (RSIP) qui a été réalisée au Québec en 2013 auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise (N = 2 727). La question relative à la mobilité sociale subjective correspond assez bien à celle de l'enquête FQP :

La mobilité sociale intergénérationnelle, telle que perçue par les enquêtés, a été mesurée à l'aide de la question suivante : « Pensez maintenant à votre emploi actuel ou au dernier emploi que vous avez exercé. Si vous comparez cet emploi à celui qu'avait votre père lorsque vous aviez 15 ans, diriez-vous que le niveau social de votre emploi est 1) bien plus élevé que celui de votre père, 2) plus élevé que celui de votre père, 3) à peu près le même que celui de votre père, 4) plus bas que celui de votre père, 5) bien plus bas que celui de votre père, 6) ne s'applique pas.²⁶

Il n'est pas possible de donner l'ensemble des résultats de cette enquête mais l'un d'eux consiste dans le fait que, malgré des différences relativement faibles selon le sexe, les hommes répondent plus fréquemment « bien plus élevé » (25,6 %) que les femmes (18 %). Cette différence est portée par les hommes plus âgés, ce qui s'expliquerait, pour l'auteur, par un effet de génération dans la mesure où elle s'estompe pour les plus jeunes puisque les femmes sont plus souvent scolarisées²⁷. L'auteur mesure ensuite l'appartenance de classe à l'aide d'un indicateur d'auto-classement des enquêtés sur une échelle de statuts allant de 1 (bas statut) à 10 (statut élevé). L'énoncé de la question était formulé ainsi :

Dans notre société, il existe une certaine hiérarchie des statuts sociaux : des groupes se situent plutôt au sommet de la société et d'autres se situent plutôt en bas. Voici une échelle qui peut représenter cette hiérarchie. Aujourd'hui où vous classeriez-vous personnellement sur cette échelle ? Encercliez un chiffre²⁸.

nomenclature commune des professions pour l'étude de la mobilité intergénérationnelle en France et au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 47, n° 1, 2018, p. 25-48).

²⁶ Simon Langlois, *op. cit.*, p. 290.

²⁷ *Ibid.*, p. 293.

²⁸ *Ibid.*, p. 294.

La conclusion est alors la suivante : « Tout d'abord les femmes sont systématiquement plus nombreuses à se classer dans les cinq premières catégories sociales situées au bas de l'échelle alors qu'il y a davantage d'hommes dans les classes six et sept [...]»²⁹ ».

Ces extraits indiquent qu'il y aurait au Québec, comme en France, un moindre optimisme parmi les femmes. Mais trois aspects qui nous intéressent ici ne sont pas traités dans cette contribution. Tout d'abord, l'analyse québécoise n'est pas réalisée par régression et donc elle ne tient pas compte de l'âge, du diplôme, de la trajectoire de mobilité et du sexe de l'enquêté.e dans un seul et même modèle (comme le font les auteurs traitant de l'enquête FQP). Elle repose uniquement sur un tableau croisant sexe et réponse donnée à la mobilité subjective. Ensuite, dans cette analyse, on ne trouve aucune variable sur la configuration familiale. Le mariage ou célibat n'y est pas évoqué pour expliquer la réponse à la mobilité subjective. Enfin, la mobilité subjective n'est pas étudiée par rapport à la mère. Ainsi, si cette enquête permet de renforcer notre hypothèse sur le fait que l'optimisme dépend d'effets de genre, elle ne nous permet pas de poursuivre une comparaison approfondie entre les populations françaises et québécoises, ce qui pourrait constituer une piste de recherche intéressante.

L'effet différencié des configurations familiales sur la mobilité subjective selon le genre

Des hommes optimistes et des femmes pessimistes ? L'asymétrie hommes-femmes dans la mobilité subjective

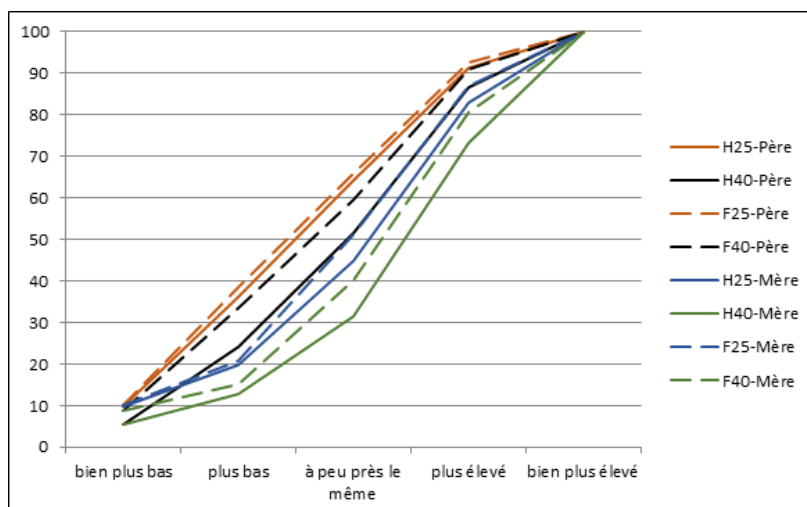
Les hommes ont une chance accrue de connaître une mobilité sociale ascendante par rapport aux femmes³⁰ mais ils sont également ceux qui sont les plus optimistes sur leur propre trajectoire. Ainsi, la figure 1 montre que l'optimisme reste plus prononcé chez les hommes que chez les femmes à âge égal, qu'ils ou elles se comparent à leur père ou à leur mère. Cela peut s'expliquer par une asymétrie

²⁹ *Ibid.*, p. 295.

³⁰ Dominique Merllié, « La mobilité sociale diffère-t-elle selon le sexe ? », *op. cit.*

de prestige social entre les « métiers d'hommes » et les « métiers de femmes »³¹ et, plus généralement, par des inégalités structurelles en termes de rémunération, de conditions de travail et de parcours professionnels³².

Figure 1 : optimisme et pessimisme vis-à-vis du père et de la mère selon le sexe et l'âge (fréquence cumulée de la variable mobilité subjective)³³



Source : enquête FQP 2014/2015

³¹ Thomas Amossé, *op. cit.* ; Emmanuelle Zolesio, « Des femmes dans un métier d'hommes : l'apprentissage de la chirurgie », *Travail, genre et sociétés*, vol. 22, n° 2, 2009, p. 117-133.

³² Monique Meron, Laure Omalek et Valérie Ulrich, « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », *France, portrait social*, INSEE, 2009, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372413?sommaire=1372421>.

³³ Chaque sous-population est repérée par le sexe et la tranche d'âge puis par la personne vis-à-vis de laquelle le jugement est effectué. Ainsi, H40-mère indique qu'il s'agit du jugement vis-à-vis de la mère des hommes (français de naissance résidant en France métropolitaine, actifs ou anciens actifs) ayant entre 40 et 59 ans. Pour la lecture précise de ce type de graphique, se reporter à : Monique Dalud-Vincent, « Comment décrire les liens entre mobilité "objective" et mobilité "subjective" ? Retour sur la proposition de D. Merllié », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 116, 2012, p. 76-87.

De même, les plus âgé.e.s (hommes ou femmes) sont plus optimistes que les plus jeunes qu'ils ou elles se jugent par rapport à la position professionnelle de leur père ou de leur mère. Ce résultat s'interprète par un double effet d'âge et de génération. Dominique Merllié en souligne d'ailleurs l'importance :

Pour étudier la mobilité entre les générations, il faut tenir compte de l'existence de cette mobilité en cours de carrière : la signification du résultat n'est pas la même pour des enquêtés jeunes, dont on croise la situation en début de carrière professionnelle avec celle de leur père lui-même en fin de carrière, ou pour des sujets plus âgés. C'est pourquoi, dans les enquêtes de l'INSEE [...], les tableaux sur la mobilité sociale entre les générations sont généralement établis pour les enquêtés ayant 40 ans et plus (âge au-delà duquel les changements de situation professionnelle deviennent plus rares). Cette précaution méthodologique peut paraître encore plus justifiée à une époque où l'accès à un emploi stabilisé et l'installation dans la vie se produisent de plus en plus tardivement.³⁴

De son côté, Camille Peugny explique ce résultat par un « optimisme de l'âge » plutôt que par un effet de génération ou de profession qui s'expliquerait, pour lui, par « une plus grande difficulté à déclarer une moindre réussite que son père à un âge plus avancé, âge auquel il devient difficile d'anticiper une mobilité ascendante qui viendrait nuancer la situation présente » qui se doublerait d'un « optimisme porté par un certain sentiment "d'accomplissement" » en fin de carrière³⁵.

Enfin, à âge égal, les individus sont plus optimistes dès lors qu'il s'agit de se juger par rapport à leur mère dans la mesure où la mère a généralement des diplômes moins valorisés que son

³⁴ Dominique Merllié, « La mobilité sociale », dans Robert Castel *et al.*, *Les mutations de la société française*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2007, p. 7-8.

³⁵ Camille Peugny, *op. cit.*, p. 187.

mari³⁶ et qu'elle a ensuite un emploi moins prestigieux³⁷. Il est donc plus logique de se trouver en meilleure position en se comparant à elle. Les individus auront donc plus tendance à être optimistes s'ils sont des hommes, âgés entre 40 et 59 ans et qu'ils se comparent à leur mère. Il s'agit alors maintenant de voir si la prise en compte des configurations familiales infléchit ou renforce ces tendances.

L'effet plus sensible des configurations familiales dans la mobilité subjective des hommes que dans celle des femmes ?

Le Tableau 1 montre que les différences entre pourcentages d'optimistes, mais également entre pourcentages de pessimistes, entre les deux configurations familiales, sont moindres chez les femmes comparativement aux hommes³⁸. Les hommes optimistes le sont comparativement plus que les femmes dans le cas où ils sont « mariés avec enfant » plutôt que « jamais en couple ». Inversement, les hommes pessimistes le seront également plus que les femmes s'ils ne sont « jamais en couple » plutôt que s'ils sont « mariés avec enfant ». Ainsi, la configuration familiale semble avoir un effet plus sensible dans la mobilité subjective des

³⁶ Comme l'avaient déjà montré Christian Baudelot et Roger Establet il y a une trentaine d'années (Christian Baudelot et Roger Establet, *Allez les filles !*, Paris, Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 1992), les filles réussissent plus que les garçons à tous les étages de l'édifice scolaire mais celles-ci s'orientent ensuite vers des filières moins rentables sur le marché du travail et moins valorisées socialement. Ainsi, Jean Gadrey et Nicole Gadrey étudient dans « Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes selon leur niveau de diplôme » (« Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes selon leur niveau de diplôme », *La Revue de l'IREES*, n° 93, 2017, p. 3-24) le paradoxe pouvant se résumer ainsi : « le niveau de diplôme des filles dépasse de plus en plus celui des garçons, les rémunérations augmentent en moyenne avec le niveau de diplôme, et pourtant les femmes restent nettement moins payées que les hommes et l'écart salarial est quasiment stagnant depuis de nombreuses années ». Les auteurs montrent alors qu'il y a un effet différencié du niveau de diplôme sur l'emploi, les professions occupées et les rémunérations en défaveur des femmes.

³⁷ Monique Meron, Laure Omalek et Valérie Ulrich, *op. cit.*

³⁸ Les différences entre les deux configurations sont significatives – pour tous les croisements avec la mobilité subjective – dans tous les échantillons masculins. Elles ne le sont jamais s'agissant des échantillons féminins.

hommes que dans celle des femmes : d'un côté, les premiers tireraient un bénéfice supérieur de leurs accomplissements familiaux, de l'autre cela leur coûterait plus dans le cas où ils seraient dans la situation « jamais en couple ».

Tableau 1 : différences entre les « marié.e.s avec enfant » et les personnes « jamais en couple » d'après les réponses optimistes et pessimistes à la mobilité subjective vis-à-vis de la mère (du père)

	H40	H25	F40	F25
Différence entre pourcentages de réponses optimistes ³⁹	8,22 (12,7)	15,44 (9,9)	1,38 (1,2)	2,80 (-0,6)
Différence entre pourcentages de réponses pessimistes ⁴⁰	-5,08 (-10,2)	-9,86 (-10,6)	-5,52 (-1,5)	-4,22 (-2,4)

Lecture : la différence entre les taux de réponses optimistes, pour H40, vaut 8,22 s'agissant du jugement vis-à-vis de la mère et vaut 12,7 s'agissant du jugement vis-à-vis du père.

Source : enquête FQP 2014/2015

On confirme cette différence selon le sexe en appliquant, à chaque échantillon, un modèle de régression logistique pour expliquer une réponse optimiste⁴¹.

S'agissant de la mobilité subjective par rapport au père⁴², les deux échantillons masculins montrent que « toutes choses égales

³⁹ Il s'agit de la différence entre le pourcentage de réponses en « plus élevé » et « bien plus élevé » parmi les « marié.e.s avec enfant » et le pourcentage de réponses en « plus élevé » et « bien plus élevé » parmi les « jamais en couple ». Par exemple, 73,88 % des « mariés avec enfant » répondent par « plus élevé » ou « bien plus élevé » pour H40 quand on étudie la mobilité subjective vis-à-vis de la mère alors que 65,67 % des « jamais en couple » sont dans ce cas, ce qui donne une différence de $73,88 - 65,67 = 8,22$.

⁴⁰ Il s'agit de la différence entre le pourcentage de réponses en « plus bas » et « bien plus bas » parmi les « marié.e.s avec enfant » et le pourcentage de réponses en « plus bas » et « bien plus bas » parmi les « jamais en couple ».

⁴¹ À ce propos, les résultats indiquent assez clairement qu'il est nécessaire de prendre deux modèles de régression logistique différents pour expliquer la réponse à la mobilité subjective, l'un vis-à-vis du père et l'autre vis-à-vis de la mère.

⁴² Ce modèle contient cinq variables explicatives s'agissant de la mobilité subjective par rapport au père : les groupes socioprofessionnels et les diplômes de l'enquêté.e et de son père ainsi que la configuration familiale. Pour les quatre premières variables, nos résultats vont globalement dans le même sens

par ailleurs », si l'individu n'est « jamais en couple » alors il n'est pas aussi optimiste que s'il est « marié avec enfant ». Concernant les deux échantillons féminins, la configuration familiale n'est pas significative. Nos résultats⁴³, même s'ils ne portent ni sur les mêmes échantillons ni sur les mêmes variables, ne vont dans le même sens de ceux de Camille Peugny que dans le cas des hommes.

S'agissant de la mobilité subjective par rapport à la mère⁴⁴, on retrouve les mêmes résultats généraux que ceux obtenus pour expliquer la mobilité subjective par rapport au père (appliqués ici à la profession et au diplôme des mères) sauf ceux concernant la configuration familiale dans le cas des hommes de 40 à 59 ans. En effet, seul l'échantillon des hommes de 25-39 ans montre que « toutes choses égales par ailleurs », si l'individu n'est « jamais en couple » alors il n'est pas aussi optimiste que s'il est « marié avec

que ceux de Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer (*op. cit.*). On note une nuance chez les jeunes hommes pour lesquels les modalités du diplôme de l'enquêté sont « sorties » du modèle (nous utilisons une méthode « backward » qui permet d'éliminer les modalités de variables au regard d'un critère statistique basé ici sur le test de Wald).

⁴³ À ce propos, nous avons procédé à la même analyse concernant la mobilité subjective vis-à-vis du père sur les données de l'enquête de 2003. On montre pour toutes les variables prises en compte dans le modèle les mêmes tendances que celles indiquées pour 2014 (en particulier concernant la configuration familiale). La seule exception apparaît dans le cas des plus jeunes hommes : dans l'enquête de 2014, le diplôme de l'enquêté est « sorti » du modèle, ce qui n'était pas le cas en 2003. Si on inclut les caractéristiques (groupe socioprofessionnel et diplôme) de la mère en 2003, seules les modalités de son diplôme sont prises en compte chez les plus âgé.e.s en plus des variables précédentes. Faut-il voir là l'effet d'une méthode d'échantillonnage différente dans les deux enquêtes (l'échantillon de 2014 a été effectué à partir de fichiers fiscaux et non de fichiers de logements comme en 2003, il est également beaucoup moins important en effectifs) ? Faut-il voir (aussi) l'effet de la formulation de la question sur la mobilité subjective (en 2003, la modalité « pas comparable » n'était pas possible mais nous n'en tenons pas compte dans l'enquête de 2014/2015) ? Faut-il enfin interpréter ces résultats comme une réelle évolution dans l'explication par les diplômes ? Sans doute. Dans le cadre de cet article, nous retenons plus spécifiquement l'importance du contexte familial uniquement chez les hommes dans les deux enquêtes.

⁴⁴ Le modèle contient aussi cinq variables explicatives : les groupes socioprofessionnels et les diplômes de l'enquêté.e et de sa mère ainsi que la configuration familiale.

enfant ». Concernant les deux échantillons féminins ainsi que celui des hommes de 40 à 59 ans, la configuration familiale n'est pas significative⁴⁵. S'agissant des hommes de 40-59 ans, il est à remarquer que la configuration familiale n'est « sortie » qu'en neuvième position du modèle et que les écarts entre réponses optimistes (tableau 1) sont néanmoins plus importants que pour les femmes de 25-39 ans ou de 40-59 ans. Également, le croisement entre la configuration familiale et la réponse à la mobilité subjective montre un lien statistiquement significatif (alors qu'il ne l'est pas dans les populations féminines). Dans ce cas-là, la configuration ne semble pas sans effet mais cet effet n'est pas indépendant (statistiquement parlant) de ceux des variables que sont les diplômes et groupes socioprofessionnels de l'enquêté et de sa mère. L'interprétation que l'on peut proposer repose sur le fait qu'il s'agit d'hommes de plus de 40 ans se comparant à leur mère le plus souvent moins diplômée et exerçant une profession moins prestigieuse qu'eux (compte tenu des décalages à la fois de générations mais aussi des différences entre hommes et femmes du point de vue des professions exercées). Pour ces hommes, l'optimisme est en quelque sorte généralisé et la configuration familiale n'intervient qu'à la marge : ainsi la différence de jugements ne marque pas de différence significative dans la régression entre les « mariés avec enfant » et les « jamais en couple ». Cette interprétation est confortée par les données de l'enquête puisque pour la table de mobilité croisant la profession des hommes de 40 à 59 ans et celle de leur mère, on compte 26 % d'hommes professions intermédiaires et 21,8 % d'hommes cadres alors que seulement 13,2 % des hommes ont (eu) une mère profession intermédiaire et 4,1 % une mère cadre. Ainsi, une augmentation de la part des professions intermédiaires et cadres de 30,5 points apparaît entre l'origine sociale et la position⁴⁶. De plus, lorsqu'on

⁴⁵ Ce constat conforte l'idée, au-delà du résultat statistique, d'approfondir l'analyse. Nous n'avons pas pu appliquer le modèle concernant la mobilité sociale par rapport à la mère pour 2003 dans la mesure où cette question n'a été introduite qu'en 2014.

⁴⁶ Ces écarts entre enquêté.e.s et leur mère ne sont pas aussi marqués dans les autres populations (pour H25, on compte 26,8 % de professions intermé-

établit le croisement entre la configuration familiale et le jugement relatif à la mobilité par rapport à la mère en isolant les hommes professions intermédiaires et cadres, on s'aperçoit que les « jamais en couple » comme les « mariés avec enfant » donnent pour une très grande majorité d'entre eux (80,4 % pour les « mariés avec enfant » et 80,1 % pour les « jamais en couple ») une réponse optimiste (« bien plus élevé » ou « plus élevé ») et pour une minorité (7 % pour les « mariés avec enfant » et 7,9 % pour les « jamais en couple ») une réponse pessimiste (« plus bas » ou « bien plus bas »)⁴⁷. La différence entre ces deux contextes n'apparaît pas.

En revanche, les femmes « mariées avec enfant » semblent plus intégrer les contraintes liées à la vie domestique et la présence d'enfants dans l'appréciation de leur trajectoire de mobilité vis-à-vis de leur père ou de leur mère. Ainsi, ces contraintes constitueraient un poids dans leur mobilité professionnelle subjective (du fait notamment de la dévalorisation des tâches domestiques⁴⁸). De même, nous pouvons supposer que les femmes ont une vision plus réaliste du marché du travail et des inégalités de genre qui le caractérisent : en termes de prestige, de rémunérations, de conditions de travail, d'inégales rentabilités des qualifications et de carrières. Elles évalueraient alors leur trajectoire de façon plus pragmatique que les hommes. Ces explications justifieraient en partie le rapprochement des jugements des femmes « jamais en couple » et « mariées avec enfant ».

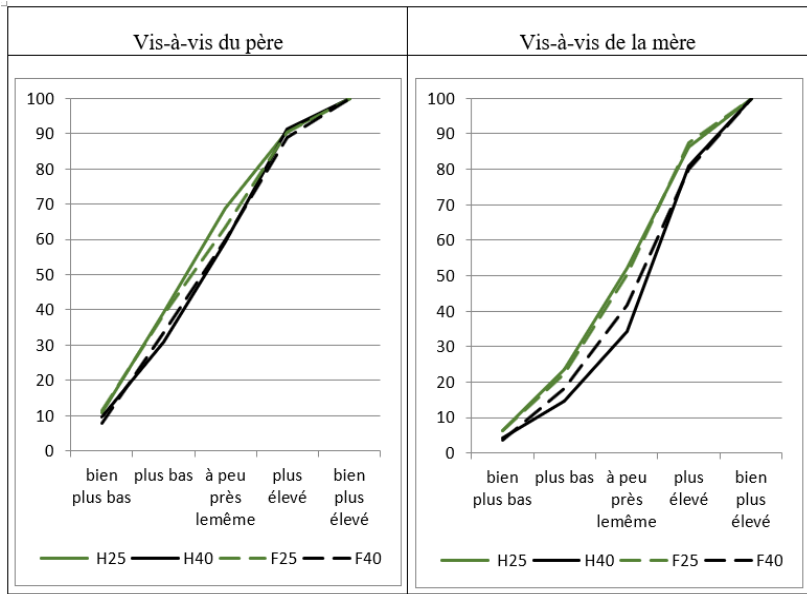
daires et 18,3 % de cadres contre 18,4 % de fils de professions intermédiaires et 7,3 % de fils de cadres, soit une augmentation de 19,4 points pour ces catégories ; pour F25, ces quatre pourcentages valent respectivement 32,6 % et 14,8 % contre 18,6 % et 7 %, d'où une augmentation de 21,8 points ; pour F40, ils valent 26 % et 15,2 % contre 12,2 % et 4,1 %, d'où une augmentation de 24,9 points).

⁴⁷ Là aussi, on ne retrouve pas de tels constats pour les autres populations. Dans H25, 72,4 % des « mariés avec enfant » et 56,3 % des « jamais en couple » donnent une réponse optimiste. Dans F25, on obtient respectivement 64,6 % et 56,6 %. Dans F40, on obtient 72,6 % et 69,2 %.

⁴⁸ Ann Chadeau et Annie Fouquet, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et statistique*, n° 136, 1981, p. 29-42.

Les hommes tirent un bénéfice supérieur à celui des femmes dans le fait de se marier et d'avoir des enfants.

Figure 2 : optimisme et pessimisme vis-à-vis du père et de la mère selon le sexe et l'âge pour les personnes « jamais en couple » (fréquence cumulée de la variable mobilité subjective)



Source : enquête FQP 2014/2015

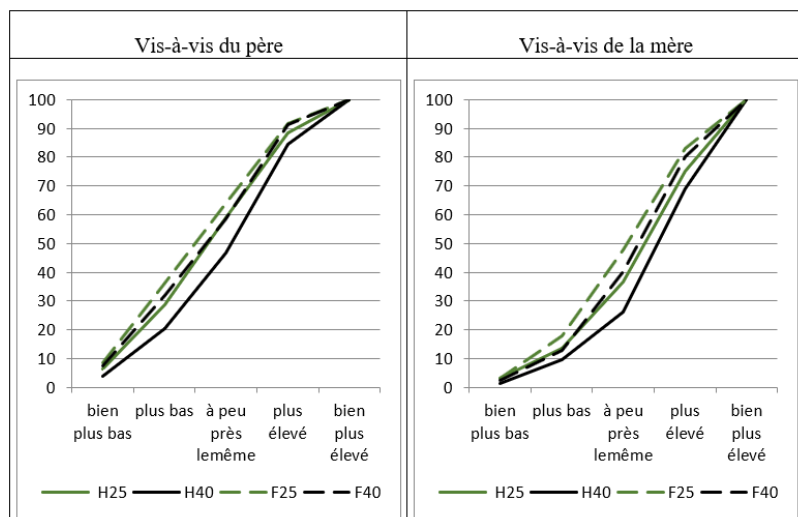
Si nous analysons⁴⁹ plus finement le cas des personnes « jamais en couple » (figure 2), nous pouvons remarquer que l'optimisme est d'abord différencié selon l'âge. Ainsi, les personnes « jamais en couple » sont d'autant plus optimistes qu'elles sont âgées, ce qui peut s'expliquer par un effet conjoint d'âge (les plus jeunes n'ont pour certain.e.s pas atteint leur emploi définitif) et de

⁴⁹ Les analyses par régression logistique pour expliquer une réponse optimiste (en « bien plus élevé » ou « plus élevé ») à la mobilité sociale subjective ont montré que la configuration familiale n'est pas significative dans le cas des femmes, c'est pourquoi nous reprenons ici des représentations des réponses en mettant en évidence les différentes modalités et les fréquences cumulées. Plus loin, nous procéderons de même en calculant des odds-ratios à partir des données brutes.

génération (les plus âgé.e.s sont plus optimistes, ce qui peut s'expliquer par les contextes socio-économiques différents) mais aussi par un « optimisme de l'âge »⁵⁰.

En revanche, la figure ne met pas en évidence une nette différence selon le sexe si ce n'est entre les deux populations des plus âgé.e.s quand il s'agit de se juger vis-à-vis de la mère (les hommes sont un peu moins souvent pessimistes pour les raisons évoquées précédemment à savoir un écart non négligeable entre les structures socioprofessionnelles des enquêtés et de leur mère induisant une plus forte part des professions intermédiaires et des cadres parmi les enquêtés et, du même coup, un fort pourcentage de réponses optimistes). Toutes les autres courbes, à âge égal, sont quasiment superposées. On en déduit que pour les personnes « jamais en couple », le genre ne joue qu'à la marge dans la mobilité subjective.

Figure 3 : optimisme et pessimisme vis-à-vis du père et de la mère selon le sexe et l'âge pour les « marié.e.s avec enfant » (fréquence cumulée de la variable mobilité subjective)



Source : enquête FQP 2014/2015

⁵⁰ Camille Peugny, *op. cit.*, p. 186.

Si, maintenant, nous ne considérons que les personnes « marié.e.s avec enfant » (figure 3), nous remarquons que les sous-populations se différencient assez nettement selon l'âge mais aussi selon le sexe. Comme pour les personnes « jamais en couple », les plus âgé.e.s sont plus optimistes que les plus jeunes chez les hommes comme chez les femmes. Ensuite, à âge égal, les hommes sont plus optimistes que les femmes. Il semble alors qu'il y ait ici un effet important du genre dans l'appréciation de la trajectoire des personnes « marié.e.s avec enfant » : les hommes tireraient un bénéfice supérieur à celui qui est tiré par les femmes dans l'accomplissement familial qui se retraduirait ensuite en sentiment d'accomplissement voire de réussite professionnelle.

Enfin, et surtout, lorsqu'on étudie simultanément les figures 2 et 3, on s'aperçoit que si les courbes relatives aux personnes (hommes et femmes) « jamais en couple » (à âge égal et se jugeant vis-à-vis du même ascendant) se superposent quasiment, ce n'est pas le cas des courbes des « marié.é.s avec enfant ». Ainsi, l'écart mesuré plus tôt entre les deux configurations familiales dans les populations masculines ne tient pas à une différence de réponses à la question portant sur la mobilité subjective des « jamais en couple » mais bien des « marié.e.s avec enfant ».

En conséquence, l'interprétation de cet écart (conséquent chez les hommes⁵¹ et absent chez les femmes) tient plus à une modalité (être marié.e et avec enfant) qu'à l'autre (« jamais en couple »). On en vient ainsi à une interprétation plus pointue que celle formulée jusque-là à partir des enquêtes FQP qui consistait à dire que, d'une manière générale, être marié rendrait optimiste puisque l'effet de cette configuration familiale sur la mobilité subjective est différencié selon le genre. Plutôt que de chercher à expliquer pourquoi les hommes « marié.é.s avec enfant » sont plus optimistes (résultat se rapprochant de ceux déjà perçus par d'autres auteurs en étudiant les différences selon la situation matrimoniale⁵²), on peut essayer d'expliquer plus précisément

⁵¹ On exclut ici le cas des hommes de 40 à 59 ans se jugeant par rapport à leur mère que nous avons analysé en amont.

⁵² Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, *op. cit.* ; Camille Peugny, *op. cit.*

pourquoi les femmes « marié.é.s avec enfant » le sont dans une moindre mesure, au point de ne presque plus marquer de différence avec les femmes « jamais en couple » (ce qui est un résultat quantitatif n'ayant pas encore été mis en évidence). En prenant en compte la présence d'enfants, on peut avancer que la sphère du domestique est plus souvent portée par l'épouse et que cette prise en charge ralentit sa carrière et influence, du même coup, sa trajectoire et son jugement sur sa mobilité. Comme le montre Armelle Testenoire, les femmes doivent négocier leur carrière dans la sphère conjugale⁵³. À l'inverse des hommes pour qui la carrière s'inscrit dans un « projet » cohérent, les femmes la vivent sur le mode de la contingence : elle doit être négociée et justifiée vis-à-vis de leur conjoint et d'elles-mêmes. Elle écrit : « alors que les hommes tendent à se percevoir, et à se présenter comme autonomes face à leurs choix professionnels, les femmes se vivent membres de la communauté conjugale sur leur lieu de travail⁵⁴ ». Les catégories de jugement qui structurent la mobilité subjective suivent donc des logiques de genre qui mettent en œuvre des rapports différenciés et asymétriques au fait de « faire famille » (i.e. se marier et avoir des enfants). Bien qu'il y eut des avancées à partir des années 1970 avec des politiques favorisant la progression de l'activité professionnelle des mères⁵⁵, notamment par le biais de services de garde pour enfants⁵⁶, celles-ci ne remettent pas fondamentalement en cause le partage établi des tâches parentales et domestiques qui reste toujours largement en défaveur des femmes⁵⁷. Enfin, quand l'inégale répartition des tâches

⁵³ Armelle Testenoire, « Les carrières féminines : contingence ou projet ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 117-133.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 133.

⁵⁵ Jeanne Fagnani et Marie-Thérèse Letablier, « La politique familiale française », dans Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « L'état des savoirs », 2005.

⁵⁶ Jeanne Fagnani, « La politique d'accueil de la petite enfance en France : ombres et lumières », *Travail, genre et sociétés*, vol. 6, n° 2, 2001, p. 105-119.

⁵⁷ Thierry Blöss, « Travail domestique et responsabilités parentales : présupposés et paradoxes de l'action publique », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 50-59 ; Clara Champagne, Ariane Pailhé et Anne Solaz, *op. cit.* ; Rachel Silvera, *Articuler vie familiale et vie professionnelle en Europe. Un enjeu pour l'égalité*, Paris, La Documentation française, coll. « Droits des femmes », 2002.

domestiques se fait au désavantage des femmes, celui-ci se fait, à l'inverse, aux bénéfices des hommes, ce qui peut également contribuer à renforcer cet écart observé selon le genre. Au-delà de l'existence de cette inégalité, il faut aussi penser aux effets de celle-ci sur les carrières des unes et des autres.

L'effet socialement inégal des configurations familiales : imbrication entre genre et catégories socioprofessionnelles

Nous l'avons vu, c'est bien la situation de « marié.e.s avec enfant » qui semble marquer la différence de jugement entre hommes et femmes. Pour autant, cette situation est vécue différemment selon la catégorie socioprofessionnelle occupée. La figure 4 indique ainsi les odds-ratios pour chaque groupe socio-professionnel de l'enquêté.e (nous excluons les agriculteurs et les artisans/commerçants/chefs d'entreprises peu nombreux parmi les femmes).

Pour une sous-population et pour un groupe socioprofessionnel fixés, l'odd-ratio est le résultat du calcul suivant :

$$\frac{\frac{\text{nombre de « marié.e.s avec enfant » répondant par "plus élevé" ou "bien plus élevé"}}{\text{nombre de « marié.e.s avec enfant » répondant par une autre modalité}}}{\frac{\text{nombre de « jamais en couple » répondant par "plus élevé" ou "bien plus élevé"}}{\text{nombre de « jamais en couple » répondant par une autre modalité}}} \cdot$$

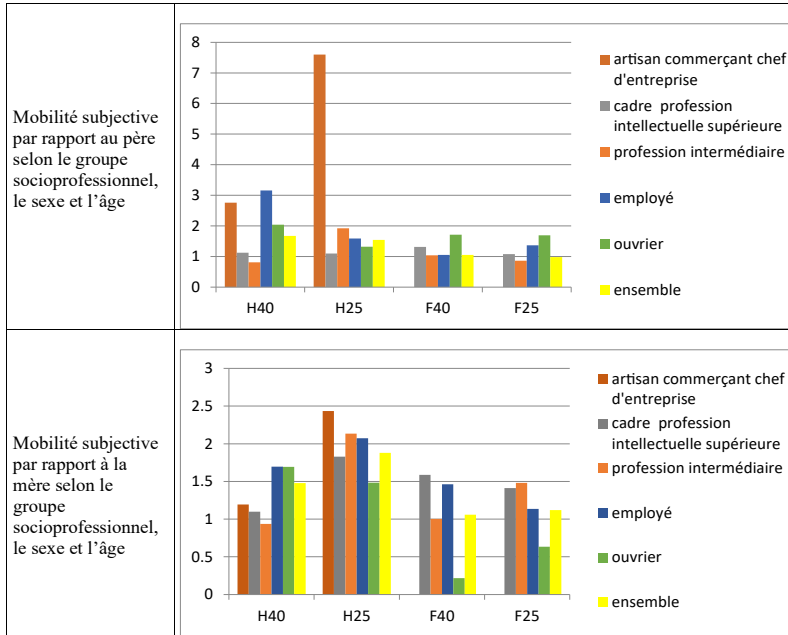
Ainsi, si la valeur obtenue est 1, il n'y a pas de différence entre les deux contextes (les « marié.e.s avec enfant » ne répondent ni plus ni moins par optimisme (plutôt qu'autrement) que les « jamais en couple »). Si la valeur dépasse 1, elle marque un optimisme (relativement aux autres réponses possibles) plus grand parmi les « marié.e.s avec enfant ». Si elle est inférieure à 1, elle marque un optimisme (relativement aux autres réponses possibles) plus grand parmi les « jamais en couple ».

Concernant la mobilité subjective vis-à-vis du père, les odds-ratios sont plus élevés chez les femmes de plus de 40 ans que chez leurs homologues masculins parmi les cadres et les professions intermédiaires mais moins élevés parmi les employé.e.s et ouvri.ère.s. Pour les personnes de 25-39 ans, ces valeurs sont plus

élevées chez les hommes pour les professions intermédiaires, les employé.e.s et chez les femmes pour les ouvri.er.ère.s, mais les faibles effectifs ne nous permettent pas vraiment ici d'interpréter ce résultat.

Concernant la mobilité subjective vis-à-vis de la mère, on retrouve, comme vis-à-vis du père, que les odds-ratios sont plus élevés chez les femmes de plus de 40 ans que chez leurs homologues masculins parmi les cadres et les professions intermédiaires. Réciproquement, ces valeurs sont moins élevées chez les employées et les ouvrières. Concernant les personnes de 25-39 ans, ces valeurs sont systématiquement plus élevées pour les hommes. Cependant, on remarque que, pour les valeurs que l'on peut commenter du fait de la taille des effectifs, celles-ci sont plus élevées chez les hommes professions intermédiaires et employés (supérieures à 2) par rapport aux hommes cadres ou aux hommes ouvriers et chez les femmes cadres et professions intermédiaires plutôt qu'ouvrières ou employées. Ainsi, comparativement aux autres groupes socioprofessionnels, l'odd-ratio relatif aux femmes cadres est plus important (en première position pour les femmes de 40-59 ans et en deuxième pour celles de 25-39 ans). Le fait d'être « mariée avec enfant » plutôt que « jamais en couple » rend donc plus optimistes les femmes cadres que les autres lorsqu'elles évaluent leur trajectoire professionnelle par rapport à leur mère.

Figure 4 : odds-ratios des réponses optimistes entre les personnes « marié.e.s avec enfant » et les personnes « jamais en couple » par groupe socioprofessionnel pour chaque sous-population⁵⁸



Exemple de lecture : un homme, ouvrier, de plus de 40 ans répond 2 fois plus souvent par optimisme (plutôt qu'autrement) à la question portant sur la mobilité subjective vis-à-vis du père s'il est « marié avec enfant » plutôt que « jamais en couple ». Cette valeur est 1,69 fois s'agissant de la mobilité subjective vis-à-vis de la mère.

Source : enquête FQP 2014/2015

Le jugement des femmes cadres peut s'expliquer par le fait qu'elles parviennent mieux à conjuguer vies domestique et professionnelle grâce à des revenus plus importants et une plus grande stabilité de l'emploi, ce qui leur permet, lorsqu'elles sont « mariées avec enfant », de tirer plus de bénéfices de leur situation familiale et de le retraduire ensuite dans leur mobilité subjective. À ce sujet, on repère que les femmes cadres « mariées avec

⁵⁸ Les valeurs absentes concernent des échantillons de personnes « jamais en couple » de moins de 10 personnes.

enfant » ont de fortes chances d'avoir un conjoint cadre (51,1 % sont dans ce cas dans F25 et 57,1 % dans F40). Aussi dans certains cas (couple où la femme gagne plus que son conjoint, couple où le père est diplômé de l'enseignement supérieur), la participation de l'homme aux travaux domestiques et/ou à l'éducation des enfants est plus prononcée⁵⁹. À l'inverse, l'inégale répartition des tâches domestiques et parentales et ses effets sur les carrières et mobilités sociales subjectives des hommes et des femmes sont particulièrement exacerbés dans les ménages de milieux populaires *a contrario* des ménages de classes supérieures. L'article de Marie Cartier, Muriel Letrait et Matéo Sorin montre ainsi qu'il existe un décalage entre la persistance d'une division sexuée du travail domestique qui reste plus forte dans les ménages populaires que dans les autres et les perceptions subjectives des femmes qui sont marquées « par la dénaturalisation et l'aspiration au changement⁶⁰ ». Cela peut expliquer que les femmes de milieux populaires « mariées avec enfants » sont moins optimistes que les femmes cadres.

Globalement, il semble que les configurations familiales ne jouent pas de la même façon pour les hommes et les femmes selon leur catégorie socioprofessionnelle. En effet, les femmes occupant des positions élevées dans la hiérarchie sociale (cadres et professions intermédiaires) sont celles pour qui le fait d'être « mariées avec enfant » joue en faveur d'une vision optimiste de leur carrière. « Être marié avec enfant » agit de manière semblable pour les hommes occupant des positions moins élevées (employés et ouvriers). Cela pourrait indiquer l'existence de deux régimes de mobilité subjective distincts suivant les configurations familiales : les hommes de classes populaires valorisent plus l'importance de « faire famille » dans leur trajectoire alors que c'est le cas pour les femmes de classes supérieures.

Chez les hommes, on peut sans doute rapprocher les résultats concernant les hommes de milieux populaires, comme le signale

⁵⁹ Carole Brugeilles et Pascal Sebille, *op. cit.* ; Sophie Ponthieux et Amandine Schreiber, *op. cit.*

⁶⁰ Marie Cartier, Muriel Letrait et Matéo Sorin, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 2018, p. 79.

Camille Peugny, de ceux déjà acquis par Olivier Schwartz⁶¹ qui « insiste sur la valorisation des naissances chez les ouvriers perdant leur emploi. La perte de statut professionnel engendré par le chômage est compensée par de grandes fêtes organisées autour des événements qui rythment la vie familiale (naissances, anniversaires, etc.)⁶² ». Peut-être est-il bon aussi de rappeler et de s'approprier l'interprétation goffmanienne proposée par Camille Peugny à savoir qu'un homme aurait tendance à vouloir « sauver la face⁶³ ».

Chez les femmes, nos résultats peuvent s'interpréter à la fois comme le résultat de socialisations de classe, d'une répartition plus équitable des tâches domestiques et éducatives et, enfin, d'une externalisation plus importante de ces mêmes tâches hors de la sphère familiale. Assignées prioritairement à leurs rôles sociaux « en tant que femmes » (mères, épouses, filles...), les femmes actives et fortement dotées scolairement semblent vouloir affirmer d'autres appartenances. La distanciation subjective par rapport à la famille peut ainsi s'expliquer, en partie du moins, par la volonté des femmes de ne pas se cantonner aux rôles traditionnellement féminins. Dans leurs travaux, Hélène Garner, Dominique Méda et Claudia Sénik constatent « [...] le double effet à l'œuvre dans la relativisation de la place accordée au travail au regard d'autres activités : d'une part, l'existence d'une charge de famille, principalement pour les femmes, d'autre part, la CSP⁶⁴ ». Leurs analyses permettent de montrer que

[...] le fait d'avoir de jeunes enfants diminue pour tous les actifs occupés l'importance relative attachée au travail, et plus particulièrement pour les femmes. La statistique descriptive naïve illustre de manière spectaculaire cette asymétrie entre les hommes et les femmes [...]. C'est entre 30 et 35 ans que l'on note la plus forte opposition entre femmes avec enfants et sans enfants (30 points)⁶⁵.

⁶¹ Olivier Schwartz, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques théoriques », 1990.

⁶² Camille Peugny, *op. cit.*, p. 187.

⁶³ *Ibid.*, p. 181.

⁶⁴ Hélène Garner, Dominique Méda et Claudia Sénik, « La place du travail dans les identités », *Économie et statistique*, n^{os} 393-394, 2006, p. 30.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 30.

Puis les auteures montrent que chez les femmes cadres comme chez les hommes cadres, le pourcentage de ceux qui déclarent que le travail est important augmente avec le nombre d'enfants. Par contre, avec 3 enfants ou plus de moins de 11 ans, le pourcentage des femmes cadres déclarant que le travail est important augmente encore et dépasse celui des hommes cadres qui, lui, décline :

Les femmes cadres sont les seules à s'écarter complètement de ce schéma [...] ; il s'agit certainement en partie d'un effet de sélection, le fait de travailler à ce niveau en ayant de jeunes enfants exigeant une motivation particulière. Les hommes cadres développent également un comportement particulier : l'importance relative accordée au travail ne décroît qu'à partir de 3 enfants de moins de 11 ans ; avant ils accordent au travail une importance croissante avec le nombre d'enfants⁶⁶.

Cet aspect des logiques de construction des identités sociales des femmes pourrait constituer une explication des différences genrées des représentations subjectives de la mobilité.

Conclusion

Les résultats du présent article vont dans le sens des travaux sur la famille qui montrent qu'elle protège les individus et influe sur la perception de leur trajectoire personnelle. Cependant, les configurations familiales ont des effets différenciés, selon le genre, sur la mobilité sociale subjective. Si « faire famille » favorise l'optimisme des femmes et des hommes vis-à-vis d'une question sur la réussite sociale, ce n'est pas toujours le cas s'agissant d'une question sur la réussite professionnelle. En général, le fait d'être « marié.e.s avec enfant » joue un rôle plus important dans le fait de se déclarer en ascension sociale par rapport à ses parents pour les hommes que pour les femmes. Ainsi, les femmes « mariées avec enfant » semblent intégrer les contraintes liées à la vie domestique et la présence d'enfants dans leur jugement sur leur mobilité qui se rapproche, en conséquence, de celui des femmes « jamais en couple ». Néanmoins, les configurations familiales ne jouent pas le même rôle dans la mobilité subjective des hommes et des femmes selon les milieux sociaux considérés, ce qui fait

⁶⁶ *Ibid.*, p. 30-31.

écho à des normes socialement situées de « faire famille » et à des injonctions portant sur l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. Ainsi, les femmes cadres ayant « fait famille » se montrent, relativement aux femmes cadres « jamais en couple », plus particulièrement optimistes. Chez les hommes, cet effet est plus important dans les milieux plus populaires.

La comparaison entre « marié.e.s avec enfant » et « jamais en couple » peut donner l'impression de simplifier de manière excessive la situation matrimoniale et familiale en ne conservant que deux contextes très différents parmi le continuum des contextes possibles, mais elle a eu pour intérêt de révéler, par un effet de contraste, des façons socialement différenciées (en termes de genre ou de classe sociale) de percevoir sa trajectoire professionnelle selon sa situation familiale. Par ailleurs, elle a l'intérêt de dépasser (statistiquement et sociologiquement) les résultats acquis à partir des enquêtes FQP sur l'effet statistique de la situation matrimoniale.

Pour finir, cet article ouvre plusieurs pistes de recherche, notamment dans une perspective articulant quantitatif et qualitatif. Il s'agirait d'apporter, à travers des méthodes ethnographiques, des éléments de réponses sur les différents biais intégrés dans la mobilité subjective. Les hypothèses explicatives proposées ici nécessitent d'être interrogées et stabilisées, tant sur les différences hommes/femmes que sur les différences entre les femmes cadres et les autres.

Ensuite, pour dépasser les limites liées aux données, une étude qualitative permettrait de prolonger nos résultats en déclinant une plus grande diversité de situations familiales et matrimoniales. En effet, « faire famille » n'ayant pas le même sens et les mêmes effets selon les milieux sociaux, le genre ou l'étape dans le cycle de vie, il conviendrait de dépasser la comparaison entre « marié.e.s avec enfant » et « jamais en couple » en étudiant, par exemple, des couples pacés, des couples décohabitants, des personnes sans enfant divorcées, des mères célibataires, etc.

Bibliographie

- Amossé, Thomas, « Professions au féminin. Représentation statistique, construction sociale », *Travail, genre et sociétés*, vol. 11, n° 1, 2004, p. 31-46.
- Attias-Donfut, Claudine et François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, vol. 56, n° 6, 2001, p. 919-958.
- Barrère-Maurisson, Marie-Agnès *et al.*, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1984.
- Baudelot, Christian et Roger Establet, *Allez les filles !*, Paris, Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 1992.
- Blöss, Thierry, « Travail domestique et responsabilités parentales : présupposés et paradoxes de l'action publique », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 50-59.
- Brugeilles, Carole et Pascal Sebillé, « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques sociales et familiales*, n° 103, 2011, p. 17-32.
- Cartier, Marie, Muriel Letrait et Matéo Sorin, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 2018, p. 63-81.
- Chadeau, Ann et Annie Fouquet, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et statistique*, n° 136, 1981, p. 29-42.
- Champagne, Clara, Ariane Pailhé et Anne Solaz, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et statistique*, nos 478-479-480, 2015, p. 209-242.
- Chenu, Alain, « La charge de travail professionnel et domestique des femmes : cinquante années d'évolution », *Données sociales*, 2002-2003, p. 467-474, <https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2019-06/doc-935.pdf>.
- Coutrot, Laurence, « Les catégories socioprofessionnelles : changement des conditions, permanence des positions ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 45-46, nos 1-2, 2002, p. 107-129.
- Dalud-Vincent, Monique, « Comment décrire les liens entre mobilité "objective" et mobilité "subjective" ? Retour sur la proposition de D. Merllié », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 116, 2012, p. 76-87.
- Dalud-Vincent, Monique, « Mobilité sociale selon le(s) sociologue(s) et selon les enquêtés : Comparaison entre points de vue d'après l'enquête

- Formation et Qualification Professionnelle de 2014/2015 », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 17, n° 1, 2021, p. 19-68.
- Delphy, Christine, « L'ennemi principal », *L'ennemi principal. 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 1998 [1970], p. 31-55.
- Desplanques, Guy, « Concilier vie familiale et vie professionnelle », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 36, 1994, p. 11-24.
- Duru-Bellat, Marie et Annick Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 455-473.
- Fagnani, Jeanne, « La politique d'accueil de la petite enfance en France : ombres et lumières », *Travail, genre et sociétés*, vol. 6, n° 2, 2001, p. 105-119.
- Fagnani, Jeanne et Marie-Thérèse Letablier, « La politique familiale française », dans Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « L'état des savoirs », 2005.
- Fouquet, Annie, « La statistique saisie par le genre », dans Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La Découverte, coll. « Recherche », 2003, p. 280-298.
- Gadéa, Charles et Catherine Marry, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, vol. 3, n° 1, 2000, p. 109-135.
- Gadrey, Jean et Nicole Gadrey, « Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes selon leur niveau de diplôme », *La Revue de l'IRES*, n° 93, 2017, p. 3-24.
- Garner, Hélène, Dominique Méda et Claudia Sénik, « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », *Travail et emploi*, n° 102, 2005, p. 57-67.
- Garner, Hélène, Dominique Méda et Claudia Sénik, « La place du travail dans les identités », *Économie et statistique*, nos 393-394, 2006, p. 21-40.
- Guillaumin, Colette, « Femmes et théorie de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p. 19-31.
- Langlois, Simon, « La mobilité sociale subjective au Québec », *Les cahiers des dix*, n° 68, 2014, p. 287-300.
- Le Feuvre, Nicky et Nathalie Lapeyre, « L'analyse de l'articulation des temps de vie au sein de la profession médicale en France : révélateur ou miroir grossissant des spécificités sexuées ? », *Enfances familles générations*, n° 18, 2013, <http://journals.openedition.org/efg/3278>.

- Merllié, Dominique, « Comment confronter mobilité “subjective” et mobilité “objective” ? », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 474-486.
- Merllié, Dominique, « La mobilité sociale », dans Robert Castel *et al.*, *Les mutations de la société française*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2007, p. 5-14.
- Merllié, Dominique, « La mobilité sociale diffère-t-elle selon le sexe ? », dans Thierry Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d’aujourd’hui », 2001, p. 151-173.
- Meron, Monique, Laure Omalek et Valérie Ulrich, « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », *France, portrait social*, INSEE, 2009, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372413?sommaire=1372421>.
- Peugny, Camille, « La mobilité sociale descendante. L’épreuve du déclassement », thèse de doctorat, Paris, Institut d’études politiques de Paris, 2007.
- Ponthieux, Sophie et Amandine Schreiber, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales*, 2006, p. 43-51, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371951?sommaire=1372045>.
- Razafindranovona, Tiaray, « Malgré la progression de l’emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *INSEE Première*, 1659, 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2897850>.
- Remillon, Delphine, Marianne Kempeneers et Éva Lelièvre, « Les défis d’une nomenclature commune des professions pour l’étude de la mobilité intergénérationnelle en France et au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 47, n° 1, 2018, p. 25-48.
- Schwartz, Olivier, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques théoriques », 1990.
- Silvera, Rachel, *Articuler vie familiale et vie professionnelle en Europe. Un enjeu pour l’égalité*, Paris, La Documentation française, coll. « Droits des femmes », 2002.
- Singly, François de, « Mariage, dot scolaire et position sociale », *Économie et statistique*, n° 142, 1982, p. 7-20.
- Testenoire, Armelle, « Les carrières féminines : contingence ou projet ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 117-133.
- Zolesio, Emmanuelle, « Des femmes dans un métier d’hommes : l’apprentissage de la chirurgie », *Travail, genre et sociétés*, vol. 22, n° 2, 2009, p. 117-133.